

Juillet 2016



Le petit Frazéen

n° 18

B
u
l
l
e
t
i
n

M
u
n
i
c
i
p
a
l

Irremplaçable ?

Un proverbe dit « nul n'est irremplaçable ». Pourtant, nul n'est semblable à l'autre. Il en va ainsi de nos amis, de nos familles, de nos voisins, mais aussi de vos élus.

Je pense souvent à cette notion d'unicité de chacun d'entre nous. Est-ce que ce n'est pas là la source de notre richesse collective ?

Si nous étions interchangeable et si la « patte » de chacun n'était aussi spécifique, la vie serait plus lisse mais ne proposerait plus de controverses, de débat, d'échanges.

Je vous invite à venir assister à un conseil municipal. Bien sûr, sur l'essentiel nous sommes d'accord et les délibérations sont le plus souvent au final votées à l'unanimité. Mais lors de leurs discussions, ou lors du tour de table et de l'examen des « questions diverses », celles qui ne sont pas sujettes à délibération mais qui sont si importantes dans la vie d'un village, lorsque les opinions divergent, le débat est vivant, les idées se croisent et parfois se contredisent, là s'exprime la démocratie, et là, chacun est indispensable.

Alors non, nous ne sommes pas interchangeables. Le très beau chant des partisans, que nous fredonnons lors des commémorations, dit « Ami si tu tombes un ami sort de l'ombre à ta place ». Un autre prend la place laissée libre, mais c'est un « autre » : il pensera différemment, agira autrement, parlera à sa façon et influencera le débat avec ses mots et ses idées personnelles. Ainsi va la diversité, la singularité, ainsi va la démocratie.

Nul n'est remplaçable.

Brigitte Pistre



Très impliqué à Frazé dès son arrivée dans la commune dans les années 1980, Xavier Héroin a été élu conseiller municipal et 3^{ème} Adjoint au Maire en mars 2014. Il nous a quittés le 28 avril 2016.

Ainsi Xavier est parti.

Si l'histoire d'un village ne peut se résumer à une seule personne, certains en sont tellement emblématiques que leur disparition n'est plus seulement une page qui se tourne, c'est plutôt un cap nouveau à imaginer, un équilibre à repenser, un regard à porter ailleurs, plus loin, malgré tout...

Car nos villages n'existent que par ce que nous en faisons, au quotidien. Aucune loi ou réglementation, aucune structure ou administration ne porte cette graine d'humanité que seuls les meilleurs d'entre nous savent faire pousser.

Et c'est cela qui change tout, c'est cela qui crée la vie, c'est cela qui fait que nous aimons vivre ici.

Et c'est cela que Xavier faisait.

Je l'ai connu juste avant mon élection, en 2008, alors que je venais d'arriver dans le village. Lui était là depuis longtemps. J'ai tout de suite été enthousiasmée par son caractère direct, franc, droit. Nos premiers échanges furent à la fois vifs et aimables, car Xavier savait manier l'ironie mais ajoutait cette touche de tendresse et de gentillesse qui font que jamais personne ne se sentait blessé par son humour quelquefois bien frappé !

J'ai eu beaucoup de chance car Xavier m'a immédiatement accordé sa confiance. Ce soutien, comme celui que d'autres ont bien voulu également m'apporter à l'époque, ont été pour moi irremplaçables lorsque j'ai été élue maire de ce village dans lequel je faisais figure de nouvelle venue. Ils sont tous devenus des amis. Xavier a attendu les élections suivantes pour rejoindre notre groupe, et a été élu en 2014, avec 241 voix sur 350 suffrages exprimés, soit près de 70 %.

Le conseil l'a alors nommé adjoint aux fêtes et cérémonies, ce qui lui a permis de donner toute sa mesure à la grande manifestation annuelle que sont les fêtes du Patrimoine, dans lesquelles il était déjà très impliqué. Trésorier de plusieurs associations frazéennes, dont le Trait d'Union dont il fut un pilier, il était également très impliqué dans les questions relatives au budget de la commune car, ayant travaillé dans une banque, il manipulait les chiffres et la comptabilité publique avec beaucoup d'aisance. Il suivait ainsi de très près le financement des travaux de l'église, chantier dont il était si fier. Il a d'ailleurs fait une de ses dernières sorties publiques à l'occasion du retour de la cloche et du beffroi. Il était déjà bien malade mais avait tenu à être présent, malgré le froid et la pluie glacée qui tombait ce jour-là.

Il était aussi délégué communautaire, et sa détermination était sans appel lors de notre combat pour rester dans le Perche. Ce n'est pas qu'il n'aimait pas les autres territoires, mais il disait « Frazé c'est dans le Perche et ça ne se discute pas ». Il tenait vraiment à cette identité percheronne. D'ailleurs il a absolument tenu à ce qu'il y ait des chevaux percherons aux fêtes du Patrimoine, ce n'était pas négociable !

Il était aussi à mes côtés lors de la création de l'association « Les aires du Perche » pour promouvoir le Perche sur l'autoroute. Il en était le trésorier et a pris cette responsabilité très à cœur, recherchant les subventions et les partenariats, et soutenant les producteurs à mettre en avant sur le point de vente. Point de vente qu'il a lui-même décoré le jour de l'ouverture en collant une belle annonce « bienvenue dans le Perche » sur le mur au-dessus de la caisse du restaurant de l'autoroute. Il est monté sur un escabeau pour la coller. Elle y est toujours...

Xavier ne jugeait pas les gens sans savoir, il se renseignait, écoutait avant de donner un avis.

C'était un homme de cœur. Et cœur en vieux français signifie courage. Il en avait tellement que jamais il ne pensait éluder un problème, jamais il n'esquivait une difficulté, quoiqu'il arrive il faisait face, debout, ouvert, attentif et lucide.

Lucide et combattif jusqu'à la fin.

Il va terriblement nous manquer !

Sa famille, Débora et Loïc, avec Agathe et Malo, et Marie sont en deuil.

Frazé également. Définitivement.

Les travaux réalisés ou en cours

➤ Restauration de l'église : Notre-Dame de Frazé retrouve sa splendeur

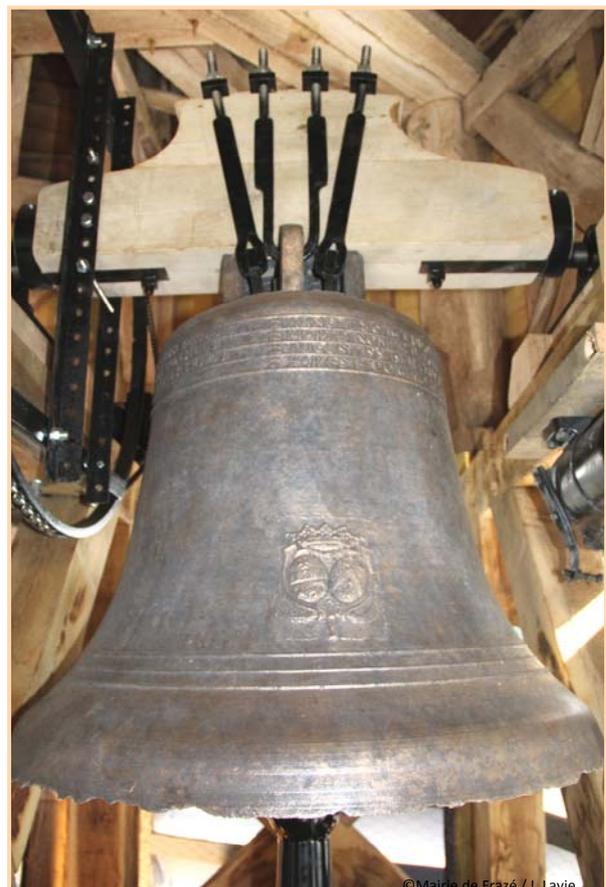


Le 29 avril, la Fondation du Patrimoine et la commune ont à nouveau signé un partenariat financier, cette fois pour la tranche 2 des travaux, en présence des Frazéens et des mécènes invités pour l'occasion.

Guillaume Trouvé, Architecte des Monuments Historiques et Maître d'œuvre, leur a présenté les travaux. Les représentants des entreprises, également présents, ont pu répondre aux questions d'un public particulièrement intéressé par la bonne conduite de ce chantier d'envergure.

Rappelons que la restauration de l'église se fait en plusieurs tranches, dont les deux premières concernent les extérieurs.

La première tranche, façade Sud et deux premières chapelles, est terminée. Les charpentes et toitures ont été reprises, les enduits repris ou remplacés, tout en conservant les traces historiques comme les litres funéraires, qui témoignaient du décès d'une personne d'importance dans la communauté ; les pierres et maçonneries des angles ont été soit restaurées soit remplacées. On a également donné la part belle aux ornements en reconstruisant des sculptures cassées ou dégradées et en restaurant la rosace et les vitraux de cette partie de l'église. Enfin la tourelle et son joli toit d'ardoises sont maintenant entièrement refaits, et le clocher laisse apparaître les très belles ouvertures trilobées, qui ont été restituées. Et bien sûr, à l'intérieur de ce clocher, le beffroi et la cloche ont retrouvé leur place après avoir été eux aussi entièrement restaurés.



Il faut maintenant continuer et c'est donc la tranche 2, ou phase 2, qui vient de commencer. Le même travail va être réalisé : maçonneries, charpente, toiture, enduits, sculptures et vitraux.

Et là encore, cette étape est trop importante pour être financée par la seule commune. C'est donc à nouveau la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC - Ministère de la Culture) et le Conseil départemental qui contribuent pour la plus grande partie au financement de ces travaux. Pour le reste, et avant de négocier un prêt à très long terme, nous faisons à nouveau appel aux mécènes qui peuvent donner à Frazé tout en défiscalisant 60 % de leurs dons grâce à la Fondation du Patrimoine, qui vient donc de relancer une souscription pour Frazé.

Financièrement ce sont plus de 25 000 € que nous avons d'ores et déjà rassemblés pour la tranche 1. Pour information, cela correspond environ aux 3 premières annuités de l'emprunt qui va être réalisé.

Certains mécènes ont donné à titre personnel. Leur conviction dans la qualité du projet, dans la dimension spirituelle de l'édifice y sont sûrement pour quelque chose. A titre professionnel aussi certains se sont largement engagés, dont une entreprise de mécanique thironnaise. Mais aussi deux géants de dimension internationale : les partenaires sur l'aire d'autoroute, le pétrolier BP et Autogrill.

Frazé est en lumière maintenant, et ce rayonnement va au-delà de nos attachements religieux ou personnels. Et bien au-delà des limites géographiques ou de l'autoroute.

Rappel des grandes lignes de financement :

- Coût de chaque tranche : un peu plus de 600 000 €
- Subvention DRAC : 245 000 €
- Subvention Conseil départemental d'Eure-et-Loir : 125 000 €
- Le solde (soit environ 240 000 €) sera financé par les dons et un emprunt de long terme.

➤ Haute couture sur couverture !

Les artisans couvreurs qui travaillent actuellement sur l'abside de l'église réalisent un travail sur mesure : la forme arrondie de cette partie de la charpente oblige à la mise en place d'une couverture également courbe, mais il faut que chaque tuile soit parfaitement ajustée à ses voisines pour garantir l'étanchéité de l'ensemble. Trop serrées, les tuiles ne peuvent sécher après la pluie et sont alors très sensibles au gel. Trop lâche, la couverture prend l'eau !

C'est donc une à une, selon un calepinage calculé sur mesure et pré-dessiné sur les linteaux, que les compagnons viennent ajuster ces tuiles après qu'ils les aient taillées sur mesure.

Ce travail est impressionnant par la précision de chaque geste mais la longévité de l'édifice est entre leurs mains d'orfèvre !



©Mairie de Frazé / I. Lavie



Déjà 27 000 € de dons

La souscription au profit des travaux de restauration de notre église reste ouverte pendant toute la durée des travaux. Le dépliant assorti du coupon-réponse est disponible en mairie, et téléchargeable sur les sites internet www.mairie-fraze.fr et www.fondation-patrimoine.org.

A ce jour, plus de 27 000 € ont été collectés grâce à 80 dons. Tous ces dons, même les plus modestes, sont les bienvenus. N'hésitez pas à en faire part à votre entourage, aux personnes attachées à cette église suite à leur baptême, leur profession de foi ou leur mariage...

Notre-Dame de Frazé vous remercie !

La Fondation du Patrimoine honore Frazé à Paris pour ses 20 ans

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine fête ses 20 ans. C'est la première organisation privée en France dédiée à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine de nos régions. Entre 2000 et 2015 en Région Centre Val de Loire, 127 labels privés ont été attribués et 85 souscriptions publiques ont été lancées, représentant un total de travaux de 17 660 000 €, soit 523 emplois créés ou maintenus. 5 436 724 € ont été collectés sur cette période, dont 913 229 € en Eure-et-Loir. En 2015, la collecte s'est élevée à 147 000 € dans le département, dont environ 25 000 € au profit de notre seule église !

Pour son anniversaire, la Fondation du Patrimoine a donc choisi de mettre Notre-Dame de Frazé à l'honneur : parmi les 80 photos qui orneront les grilles des Jardins du Luxembourg au mois de septembre figurera un cliché de notre cloche.

➤ La mairie devient « accessible »

En tant qu'établissement recevant du public, une mairie doit répondre aux normes d'accessibilité. Or la présence d'une marche pénalisait l'accès des personnes à mobilité réduite. Des travaux de mise aux normes s'imposaient donc afin de rendre la mairie accessible à tous.

Cette opération est en cours. Elle a commencé par le changement de la porte d'entrée, pour offrir une ouverture plus large et par la même occasion assurer une meilleure isolation thermique du bâtiment. S'en suivra la fourniture d'une rampe d'accès amovible avec bouton d'appel depuis l'extérieur.

Coût : 5 158,87 € TTC, financé en partie par le Conseil départemental et le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées de la fonction publique.



©Mairie de Frazé / I. Lavie

➤ Tourisme : des lices en bois pour poser les vélos



©Mairie de Frazé / I. Lavie

Depuis la création de la Véloscénie, l'itinéraire cyclable reliant Paris au Mont-Saint-Michel, de plus en plus de cyclotouristes traversent notre charmante commune et ne résistent pas au plaisir d'y effectuer une petite pause.

Souvent chargés de lourdes sacoches, leurs vélos nécessitent de solides appuis. C'est pourquoi Eric et Alexandre, nos employés municipaux, ont confectionné cet hiver des lices en bois qu'ils ont installé à l'entrée de l'aire de jeux.

Un équipement supplémentaire qui, outre les toilettes, bancs, tables de pique-nique, abris et bien entendu notre commerce, favorise encore davantage l'accueil de ces promeneurs au long cours.

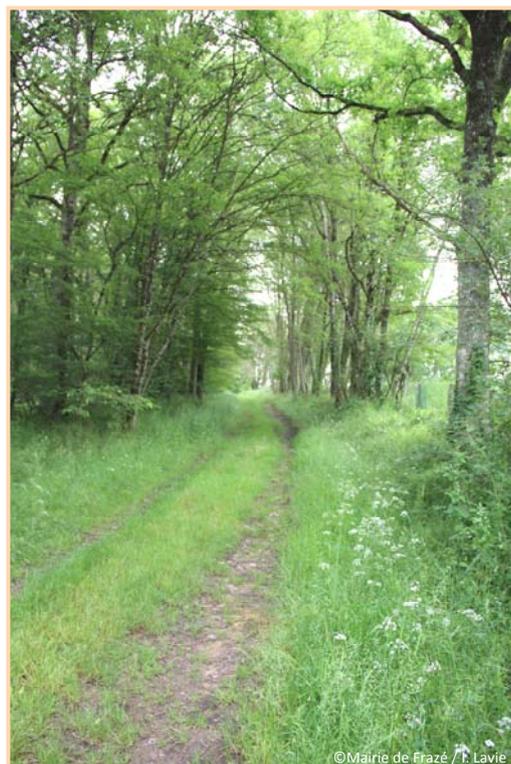
➤ Gestion différenciée des espaces publics : objectif zéro phyto

Frazé s'inscrit dans une démarche de développement durable depuis plusieurs années. A l'initiative d'une conférence de la FREDON en 2010 sur le thème « *embellir les communes en respectant l'environnement* », la commune est déjà très concrètement engagée : plantation de vivaces dans tous les espaces verts, paillage, réduction des consommations d'eau, fauchage raisonné pour préserver la faune et la flore sur les chemins et jachères, etc.

Pour le respect des bonnes pratiques phytosanitaires, les 2 agents municipaux ont leur agrément « *certiphyto* » et la commune possède un local phytosanitaire aux normes. Après plusieurs années successives de réduction des quantités de désherbant, la commune n'a utilisé en 2015 que 1,5 litre sur un territoire de 2770 ha !

Enfin, depuis l'an dernier, Frazé s'est engagée dans une démarche de gestion différenciée des espaces verts : à ce jour, les employés communaux utilisent déjà du petit matériel alternatif au désherbage : débroussailleuses munies de brosses de désherbage, binage manuel, etc.

Pour aller plus loin, Frazé se fixe à présent l'objectif du « *zéro phyto* ». Afin de maintenir le bon état général de la commune sans utiliser de produits phytosanitaires, et en tenant compte du petit effectif communal (2 personnes), il convient d'investir dans du matériel qui permette d'entretenir nos espaces verts, nos 30 km de voirie et 40 km de chemins, notre cimetière et notre centre-bourg. Une demande de subvention vient donc d'être déposée auprès de la Région Centre Val de Loire (40%) et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (40%) en vue d'acquérir une brosse de désherbage, une bineuse à main sur batterie et un désherbeur à eau chaude.

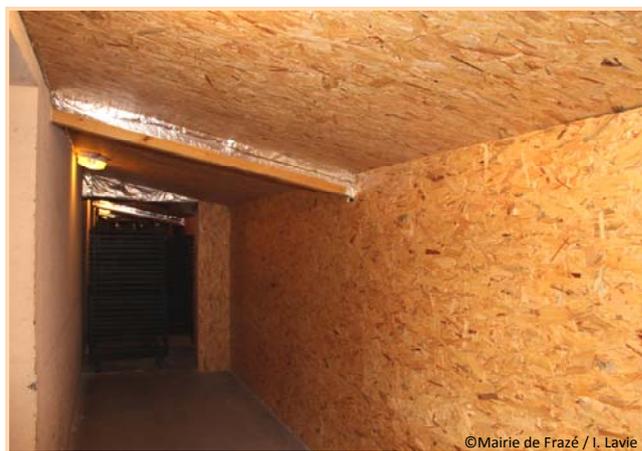


©Mairie de Frazé / I. Lavie

➤ Salle des fêtes : les améliorations se poursuivent

Au fil des ans, la commune s'emploie à améliorer sa salle des fêtes. Qu'il s'agisse de l'intérieur ou de l'extérieur, des travaux s'imposent toujours pour rendre cette salle plus accueillante et fonctionnelle aux yeux de ses nombreux utilisateurs. Cette année encore, plusieurs interventions ont été menées ou sont en cours de réalisation :

- le local de stockage des tables et chaises a été isolé en régie par les employés municipaux durant cet hiver (photo ci-contre) ;
- le chauffe-eau doit être changé ;
- une réfection du carrelage extérieur est prévue afin d'améliorer l'accessibilité du bâtiment ;
- une reprise de l'isolation et des peintures extérieures est également prévue.



©Mairie de Frazé / I. Lavie

Coût estimatif des travaux : 33 179,02€ HT, éligibles à une subvention de 30 % du Conseil départemental soit 9 953 €, un financement DETR à hauteur de 6 396 € et une réserve parlementaire de 5 000 €.



©Mairie de Frazé / I. Lavie

➤ Voirie : La Folie au programme 2016

Dans le cadre du programme annuel d'entretien du réseau viaire, la commune a prévu la réfection de la voie communale de la Folie et des Petites Fleuveries. Du fait de la longueur importante de cette voie, et dans un souci d'optimisation des aides mobilisables, cette opération se scindera en deux tronçons.

En 2016, la réfection concernera donc une première partie située entre la route de Luigny et la Folie, puis en 2017 les travaux se poursuivront jusqu'aux Petites Fleuveries.

Coût estimatif des travaux : 19 879,80 € HT.

➤ Inventaire du patrimoine bâti

En cette année 2016, notre commune fait l'objet d'un inventaire du patrimoine bâti mené par le Parc naturel régional du Perche. Le travail de terrain durera tout cet été.

Florent Maillard, chargé de mission « inventaire du patrimoine bâti » au Parc naturel régional du Perche, sillonne donc la commune. Pour mener à bien son travail, il doit se rendre dans les lieux-dits, les fermes et moulins isolés, à la rencontre de l'architecture et de ses habitants, pour comprendre et dater le bâti. Cette étude à caractère scientifique se fait évidemment dans le respect de la propriété privée. **Nous vous remercions de lui accorder un bon accueil.**

L'inventaire du patrimoine bâti a pour objectif de recenser, étudier et faire connaître l'architecture ancienne sur le territoire du Parc du Perche. Cette étude est subventionnée par les Régions Centre Val de Loire et Normandie et concerne l'ensemble de l'architecture à la fois publique (église, croix, mairie, écoles, lavoir, fontaine, pont, etc.) et privée (maisons, fermes, moulins, manoirs, château, etc.). Un pré-inventaire succinct qui avait été réalisé en 2009-2010 par Laetitia Casses servira de base à l'étude. Elle se déroulera en plusieurs phases :

- recherche bibliographique (ouvrages généraux sur l'histoire et l'architecture du Perche Gouët, articles de sociétés savantes comme les Cahiers Percherons, ...) et aux archives (communales, départementales, de l'évêché, ...) ;
- enquête de terrain sur tout le territoire communal (dialogue avec les habitants, prise de notes, de photographies, de plans schématiques, de relevés) ;
- analyse et archivage des données sur la base de données régionales ;
- restitution des données sous la forme d'une synthèse communale et d'une présentation publique.

Contact : Florent Maillard - Chargé de mission "Inventaire du patrimoine bâti"

Parc naturel régional du Perche - Maison du Parc - Courboyer 61 340 Nocé - 02 33 85 36 36



©Mairie de Frazé / I. Lavie

Les principales décisions du Conseil municipal

Nous vous rappelons que les comptes-rendus sont consultables en intégralité à la mairie et sur le site Internet de Frazé.

➤ Budget 2016 : l'église oui, mais pas uniquement

Voté lors du Conseil municipal du 25 mars, le budget 2016 permet d'envisager la poursuite des investissements : les travaux de l'église figurent au premier plan, mais réfection de la voirie, remplacement des lampadaires énergivores, amélioration de la salle des fêtes et mise aux normes de l'entrée de la mairie pour les personnes à mobilité réduite figurent également au programme.

Rappelons que le budget se construit à partir des prévisions de recettes et dépenses de l'année en cours (2016) auxquelles on ajoute ou retranche les résultats de l'année précédente (2015). **Or pour 2015**, et malgré une conjoncture générale difficile, la maîtrise des dépenses de fonctionnement a permis de dégager un **excédent de 361 549 €**. Cette somme peut donc être réinjectée dans le budget 2016, où elle figure en recettes de fonctionnement à la ligne « [report de l'exercice antérieur](#) ».

A la section « Investissement », le solde 2015 était négatif, - 160 215*, chiffre également reporté dans le budget prévisionnel 2016, en dépenses cette fois, à la ligne « [report déficit antérieur](#) ».

*Ce solde négatif est dû principalement aux délais de réception des subventions pour l'église. Elles n'ont été reçues qu'en début d'année 2016, et donc imputées à l'exercice 2016, alors que la plus grosse partie des dépenses des travaux de l'église (tranche 1) ont été imputées sur 2015, d'où ce déficit en 2015.

Voici le budget prévisionnel 2016 dans une présentation simplifiée (le détail est disponible en mairie) :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
RECETTES*		RECETTES	
Report de l'exercice antérieur	361 549	Subventions	716 525
Dotations (Etat)	96 217	Emprunts	50 000
Produits fiscaux	235 684	Autres recettes (dotations, ventes, ...)	110 904
Autres recettes et produits (location salle des fêtes...)	27 408	Virement depuis la section de fonctionnement	318 992
TOTAL	720 858	Amortissement	42 258
DEPENSES		DEPENSES	
Charges de fonctionnement (personnel mairie, chauffage, fournitures, éclairage public...)	281 850	Report déficit antérieur	160 215
Autres charges et dépenses (car scolaire, services divers...)	77 758	Immobilisations (travaux)	1 035 940
Amortissement	42 258	Emprunts et dettes remboursés	6 078
Virement vers la section investissement	318 992	Achats et dépenses d'investissement	36 446
TOTAL	720 858	TOTAL	1 238 679

*ces recettes de fonctionnement n'incluent pas les sommes versées par les mécènes via la « Fondation du Patrimoine » car la collecte n'en était pas clôturée au moment de l'élaboration du budget.

On remarquera la somme de **318 992** qui apparaît à la fois en dépenses de Fonctionnement et en recettes d'Investissement : la section « Fonctionnement », lorsqu'elle est excédentaire, alimente la partie « Investissement » du budget. On doit donc enlever la somme excédentaire de la section « Fonctionnement » pour la faire parvenir dans la section « Investissement ». Ce montant correspond à l'autofinancement des dépenses d'investissement qui augmentent ainsi le patrimoine communal.

➤ Des taux d'imposition stables

Pour construire le budget primitif 2016, nous avons voté les taux d'imposition.

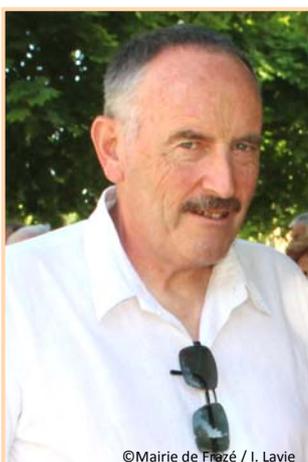
A l'unanimité, il a été décidé de maintenir les taux de 2015, à savoir taxe d'habitation 8,73 %, taxe foncière (bâti) 13,04 % et taxe foncière (non bâti) 29,34 %.

➤ Les subventions aux associations

Comme chaque année, le Conseil municipal a examiné différentes demandes de subvention. Après délibération, il a décidé d'allouer à chaque association frazéenne une subvention de 350 €, et d'aider différentes associations locales d'intérêt général. L'ensemble de ces subventions est récapitulé dans le tableau suivant :

Comité des Fêtes de Frazé	350 €
La Gaule Frazéenne (pêche)	350 €
Amicale des Anciens Elèves de Frazé	350 €
Le Trait d'Union de Frazé	350 €
Coopérative scolaire de Chassant	350 €
Les Aires du Perche	350 €
APEA (Association des Parents d'Elèves et Amis) Frazé – Chassant - La Croix-du-Perche	150 €
Comice agricole	50 €
Restos du Coeur	50 €
Maison Familiale et Rurale de Beaumont-les-Autels	50 €
Société Protectrice des Animaux (prise en charge des animaux d'une personne hospitalisée et décédée depuis)	50 €
LECAP	50 €
VMEH de Brou (visiteurs hospitaliers)	50 €
Prévention Routière	50 €

➤ Gérard Trécul élu 3^{ème} adjoint



©Mairie de Frazé / I. Lavie

« *Nul n'est remplaçable* », conclut l'édito de Mme le Maire. Et pourtant lors de sa séance du 3 juin, le Conseil municipal se devait de désigner une nouvelle personne au poste de 3^{ème} adjoint.

Engagé depuis toujours dans la vie associative de Frazé, élu conseiller municipal en 2014 et Président du Syndicat Intercommunal des Eaux Frazé-Mottereau, Gérard Trécul était le seul pressenti pour assurer cette fonction. C'est donc très naturellement que le Conseil municipal a enregistré sa candidature et lui a unanimement accordé sa confiance.

Un moment empreint tout à la fois d'émotion et de solennité car l'assemblée savait ô combien Xavier souhaitait l'élection de son ami et ô combien, là où il est, il peut être à présent serein car la relève est assurée.

*Gérard Trécul,
3^{ème} adjoint au Maire, en charge des animations et du cadre de vie*

Le CCAS vous informe : comment se protéger des démarchages abusifs

A domicile

Se méfier de démarcheurs se réclamant des services officiels sans cartes accréditives. La Mairie de Frazé n'autorise jamais de telles pratiques. Seuls les élus peuvent contacter les administrés pour des démarches officielles. Si vous êtes confrontés à des sollicitations de devis, travaux aux montants prohibitifs ou autres pratiques qui vous semblent douteuses, avertissez la Gendarmerie de Thiron-Gardais au 02 37 49 94 15.

Par Internet

Tout message émanant d'un organisme officiel (ex : CAF) ou autre (ex : Banque) demandant l'envoi des références de votre carte bancaire constitue une arnaque. Il ne faut en aucun cas répondre à une telle demande et effacer le message.

Par téléphone (fixe ou portable)

Devant la recrudescence d'appels abusifs de toutes natures, les pouvoirs publics viennent de mettre en place depuis le 1^{er} juin un service spécialisé destiné à empêcher les démarchages commerciaux sur les lignes fixes et mobiles. Il convient de s'inscrire soit sur le site www.bloctel.gouv.fr soit par courrier à l'adresse suivante :

Société Opposetel-Service Bloctel

6 rue Nicolas Siret

10000 TROYES



Vous devez indiquer votre adresse complète, nom, prénom, un numéro de contact ainsi que les numéros de mobiles ou de fixes (jusqu'à 8) que vous souhaitez inscrire sur Bloctel.

L'inscription devrait être effective dans un délai de 30 jours et restera valable durant 3 ans.

Syndicat des eaux : un chantier d'intérêt sanitaire

Le Syndicat Intercommunal des Eaux Frazé-Mottereau vient d'achever d'importants travaux concernant la partie Ouest du territoire communal. En effet, plusieurs hameaux de Frazé (Le But, Les Mabillières, La Pacotterie, Le Grand Carcahut, Aigrefoin, Le Petit Carcahut, Les Marchais et Le Cormier), étaient alimentés en eau par le Syndicat intercommunal de Luigny-Miermaigne. Ce réseau en PVC datant d'avant 1980 comportait du chlorure de vinyle monomère nocif pour les usagers.

Plutôt que de refaire un réseau à l'identique nécessitant de traverser de nombreuses propriétés privées ainsi qu'un bois et de réaliser plusieurs saignées sur routes départementales, il paraissait plus pertinent de raccorder les habitations concernées sur le réseau de Frazé, à partir de La Haie Vierge, ce qui représente une longueur moindre et permet un suivi des canalisations le long des voies communales. Ce projet nécessitait la mise en place d'un surpresseur au niveau de La Haie Vierge afin d'assurer une pression suffisante.

Ces travaux ont été réalisés au cours de l'hiver par les entreprises Villedieu Frères (canalisations) et Jousse (surpresseur).

D'un montant total de 173 683,15 € HT, cette opération a reçu le concours financier du Conseil départemental (33 766 €), de l'Etat (30 000 €) et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (41 456 €), soit un total de subventions de 105 522 € représentant près de 60 %.



Les nouvelles canalisations longent les voies communales, ce qui simplifie les conditions d'accès et de maintenance de ce réseau de distribution d'eau potable.

Ici, une photo prise entre les Marchais et le But.



La mise en place du surpresseur a constitué l'étape la plus impressionnante du chantier, nécessitant la présence d'un engin de levage. Ce dispositif enterré permet d'assurer une pression d'eau suffisante jusqu'aux hameaux les plus éloignés.

Parc naturel régional du Perche

➤ Jean-Michel Bouvier élu Président

C'est une élection importante qui s'est tenue samedi 28 mai dernier : il s'agissait d'élire le nouveau Président du Parc du Perche. Les délégués, représentants des communes, départements et régions, ont voté et ont élu Jean-Michel Bouvier, seul candidat à cette importante responsabilité, par 245 voix sur 248 !

C'est donc un large plébiscite et son élection prouve la force de l'union derrière son nom. C'est aussi un symbole fort de la volonté des délégués de donner sans concession les moyens d'agir au nouveau Président. « *Nous devons être fiers du Parc et de ce qui a été fait depuis 18 ans* », dit Jean-Michel Bouvier. « *Le Parc du Perche est un outil à la disposition de tous sans exclusive, au service des collectivités et bien sûr au service de ses habitants. Je vais m'employer avec l'équipe en place à rassembler notre énergie afin que ce territoire percheron soit encore plus attractif et plus préservé* ».

Le Parc n'a aucun pouvoir réglementaire mais peut conseiller, orienter, ou assister ceux qui le sollicitent. Il est aussi un vecteur puissant pour faire connaître et faire valoir notre belle région du Perche.

Financé en grande partie par les Régions (Centre Val de Loire et Normandie) et les Départements (Orne et Eure-et-Loir), il veille à la préservation du patrimoine naturel, à la qualité des paysages et à celle des rivières et cours d'eau, il conduit une politique de soutien aux espaces bocagers, aux zones humides, et de façon générale à tous ces espaces diversifiés du Perche qui en font un territoire riche d'espèces rares ou protégées. C'est la biodiversité qui fait la richesse du Perche, le Parc en est le grand protecteur.

Que serait le Perche sans le Parc ? Et que serait le Parc sans nous tous, habitants des villages percherons !

N'hésitez pas à contacter les services du Parc, qui sont gratuits pour les communes adhérentes :

02 33 85 36 36 et contact@parc-naturel-perche.fr

N'oublions pas en effet que le Parc est à notre écoute pour trouver des solutions et construire des projets, en matière d'urbanisme, d'environnement, d'agriculture, de tourisme, de culture...

Jean-Michel Bouvier est notaire honoraire, Maire de Verrières (61) et Conseiller départemental de l'Orne, il succède ainsi à Jean-Pierre Gérondeau, décédé il y a quelques semaines. Jean-Michel Bouvier est donc le 3^{ème} Président du Parc.

➤ Un nouveau site internet

L'adresse est la même et c'est bien la seule chose qui n'a pas changé ! Plus clair, plus beau et surtout mieux adapté aux modes d'utilisation actuels sur smartphone et tablette, le nouveau site internet du Parc est en ligne. Dès l'arrivée sur le site, les patrimoines identitaires du Perche s'affichent fièrement : nature et paysages, patrimoine bâti, cheval percheron et produits cidricoles.

Site touristique faisant la promotion du Perche dans son entier, il est aussi le site du Parc et présente donc les actions menées en faveur de la biodiversité, l'eau, l'urbanisme, l'agriculture, le tourisme, la culture... Mais on y trouve aussi des idées de balades et de sorties, des actualités et renseignements pratiques, qu'on soit habitant du Perche ou visiteur.

www.parc-naturel-perche.fr / 02 33 25 70 10.



➤ L'eau, y es-tu ? Nouvelle exposition depuis le 10 juin

La préservation de la ressource en eau a été érigée par le Parc au rang de priorité. L'eau qui est partout présente dans le Perche, se fait pourtant discrète. Tapie au fond des vallées, cachée dans les zones humides où seule la végétation révèle sa présence : la nouvelle exposition « *L'eau y es-tu ?* » qui a débuté le 10 juin à la Maison du Parc invite le visiteur à mener l'enquête... Un sentier de découverte sur le thème de l'eau a également été inauguré à cette occasion à Courboyer.

➤ Courboyer explore le temps

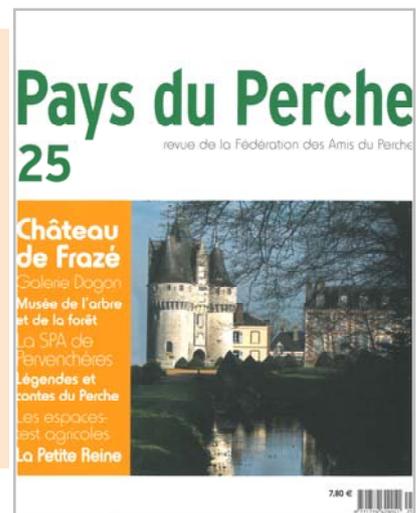
Samedi 27 et dimanche 28 août, le manoir de Courboyer se transforme en machine à voyager dans le temps ! Réservez votre week-end pour le nouveau rendez-vous de la Maison du Parc : « *Courboyer explore le temps* ». Une grande fête pour faire dialoguer les époques autour de la notion de développement durable, et voir comment nos ancêtres ont trouvé des solutions d'avenir ! Des spectacles de danse, chants de la Renaissance cohabiteront avec des ateliers et démonstrations autour du jardinage, des nouvelles technologies, de cuisine, d'éco-habitat... Sans oublier l'Accro-tour, une tour médiévale d'escalade pour partir à l'assaut du passé !



La presse parle de Frazé !

Les efforts consentis depuis plusieurs années pour valoriser et faire connaître notre commune portent leurs fruits. Récemment, Frazé a été cité dans différents médias, notamment :

- dans *Tourmag*, le journal des professionnels du tourisme : http://www.tourmag.com/Centre-Val-de-Loire-le-Perche-la-campagne-arty-a-velo_a79124.html?utm_source=twitterfeed&utm_medium=twitter
- dans une revue pour les seniors : [Le Centre à vélo : le Perche \(volet n°1\) - Pleinevie.fr](#)
- et aussi en une de *Pays du Perche*, la revue de la Fédération des Amis du Perche qui consacre 12 pages de son dernier numéro au château de Frazé



Sous la plume des écoliers

Les élèves de CM1-CM2 nous ont livré ce témoignage. Félicitations et merci à eux pour ce très beau texte !

Notre merveilleuse école se trouve à Chassant. Elle accueille tous les enfants des communes de Chassant, Frazé, La Croix-du-Perche et certains de Montigny-le-Chartif, de la petite section au CM2. Il y a trois classes de plusieurs niveaux :

- *Petite Section | Moyenne Section | Grande Section ;*
- *CP | CE1 ;*
- *CE2 | CM1 | CM2.*

Pour l'instant nous sommes une soixantaine d'élèves et il ne manque plus que vous !

Notre école a une très jolie cour toute neuve avec une cabane pour les petits, un jardin avec trois petits carrés pour jardiner, un préau pour faire du sport, de grandes salles de classes lumineuses et colorées (jaune, violet, vert, orange) remplies d'affichages.

Nous avons un vidéoprojecteur, une dizaine d'ordinateurs reliés à internet, des livres, des jeux de classe (puzzles, construction, jeux de société, dessin,...) et de cour (vélos, trottinettes, malles de cirque, ballons, jeux de raquettes, molki,...).

Tous les ans nous faisons deux spectacles (un spectacle de Noël et une kermesse) et une ou deux sorties (cette année cirque et sortie de fin d'année). La classe des CM participe à de nombreux défis (scientifique, orthographe, calcul, arts visuels,...). Chaque année les deux grandes classes vont à la piscine pour une dizaine de séances.

Nous avons une super cantine dans laquelle la cantinière nous prépare de délicieux petits plats variés (pâtes au thon, pâtes à la bolognaise, poulet, crème pralinée,...). Tous les ans nous faisons un repas de Noël avec les maîtresses et les maires, ainsi qu'un pique-nique en fin d'année.

Nous sommes une petite école très calme où on se connaît tous, on se respecte, on s'entraide. En plus, les maîtresses sont gentilles et presque jamais malades.



©Ecole de Chassant

Un couple de Frazéens à la Une : Catherine et Daniel Judéaux



Ils sont Frazéens, et pourtant, c'est dans la commune voisine de Luigny qu'ils nous présentent leur activité. Rencontre avec Catherine et Daniel Judéaux, un couple de brocanteurs sympathique et jovial.

« Depuis toujours, nous collectionnons de nombreux objets et sommes passionnés par les brocantes. Passion... Brocante... Voilà qui nous a tout simplement inspiré le nom de notre boutique : Passion Brocante », explique Catherine Judéaux.

Originaire de la Beauce, du côté de Janville, le couple s'est installé à Frazé en mai 2014 et attendait l'heure de la retraite pour concrétiser un projet de brocante qui les animait depuis longtemps. « Nous recherchions un endroit situé

sur un lieu de passage, et comme nous avons des amis sur Miermaigne, c'est par leur intermédiaire que nous avons eu connaissance de ce local vacant sur la commune de Luigny ». A deux pas de la sortie d'autoroute, la boutique ne pouvait pas trouver meilleur lieu de passage ! C'est donc dans l'ancien logement de l'institutrice de Luigny que se trouve cette brocante. « Nous remercions Monsieur le Maire qui a tout mis en œuvre pour nous trouver un endroit adapté et accessible », souligne Catherine Judéaux avant de poursuivre « il s'agit également de l'ancienne mairie de Luigny, donc beaucoup de gens se remémorent leurs souvenirs de mariage en entrant ici ».

Désormais agencée en brocante, la demeure a conservé l'âme d'une maison. Les objets y sont disposés avec soin et logique puisqu'ils sont répartis par pièce : l'entrée, la cuisine, le salon, la chambre... « Nous sommes particulièrement passionnés par les objets des années 50 et 60, ce qui explique la présence de nombreuses plaques émaillées ou de cafetières », précise la maîtresse des lieux. « Et chez nous, tout est étiqueté, nous ne déterminons pas le prix à la tête du client » ! Un gage de confiance qui a déjà permis de séduire et de fidéliser une clientèle, puisqu'en à peine un an, la boutique a déjà ses habitués. « Notre plaisir est de rencontrer des personnes, de leur rappeler des souvenirs d'enfance à travers des objets. Nous passons de bons moments et avons même fait la connaissance de Frazéens grâce à cette activité » !

Passion Brocante – Achat, vente et débarras de maisons

16 rue du Général Lebreton 28 480 LUIGNY (à côté de l'école)

Tel. : 06.77.94.88.95. – Mail : passionbrocante@outlook.fr

Ouvert les samedis, dimanches et jours fériés

de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h30

Événements communaux et associatifs du premier semestre 2016

La journée truites organisée par la Gaule Frazéenne le 16 avril a rencontré un franc succès. Levés de bon matin, 56 pêcheurs sont venus prendre place sur les rives du plan d'eau de la Cayenne. Quelques 80 kg de salmonidés avaient été déversés la veille dans l'étang. De quoi ravir les pêcheurs, confirmés ou amateurs, qui ont tous partagé le plaisir de passer une bonne journée entre amis.

Durant toute la belle saison, et jusqu'au 16 octobre, la pêche aux carpes, tanches, gardons et carnassiers reste ouverte autour de l'étang. Les cartes sont en vente sur place auprès des membres de la Gaule Frazéenne chargés du contrôle, ou à l'épicerie O Bon'heure.

Tarifs :

- carte annuelle adulte : 35 €
- carte journalière adulte : 6 €
- demi-tarif pour les jeunes de moins de 14 ans
- carte annuelle jeune de Frazé : 10 €
- carte vacances (juillet ou août) : 16 €



©Mairie de Frazé / I. Lavie

Le Comité des Fêtes et les caprices du ciel...

Le 12 mars, le Comité des Fêtes a organisé un **vide-dressing** dans la salle des fêtes mais cette année, les exposants louaient les tables (2,50 € la table) et vendaient eux-mêmes leur marchandise. Cela évite comme l'an dernier de la manipulation car il fallait récupérer les vêtements, les étiqueter, fixer un prix et rendre les invendus... Beaucoup de manutention donc.

Malgré la publicité et les exposants qui répondirent présents (les 30 tables louées remplirent la salle des fêtes), cette manifestation fut un demi-succès car les clients furent peu nombreux, sans doute en raison d'une météo très printanière et propice aux premières séances de jardinage. Peut-être faut-il songer à changer le jour de cette manifestation, la faire un dimanche au lieu du samedi pour espérer avoir une meilleure fréquentation ?

Quoi qu'il en soit, le bénéfice, même mince, fut le bienvenu.

Pour la **brocante** du 22 mai, de la pluie était annoncée... Il y eut peu d'inscriptions (25 au lieu d'une quarantaine habituellement) mais la météo capricieuse n'a pas empêché une douzaine d'exposants de se déplacer. Quelques-uns sont restés mais les fréquentes averses entre les (trop) rares éclaircies ont eu raison des plus courageux qui ont plié bagage rapidement non sans avoir déploré ce temps et plaint les bénévoles que nous sommes de s'investir pour une manifestation gâchée par un ciel si peu clément.

Au Comité des Fêtes, il en faut plus que ça pour nous démoraliser. Nous n'étions pas débordés mais l'ambiance était bonne entre nous et cela fait plaisir de retrouver tous les ans les fidèles exposants de Frazé mais aussi hors commune qui ont tenu à nous soutenir (certains ont leur place attitrée depuis des années !).

La brocante est la plus importante de nos manifestations et celle qui draine le plus de bénéfice. L'argent récolté sert à offrir un spectacle et des jouets aux enfants à Noël. Cette année, le bénéfice ne sera pas celui escompté mais les enfants ne seront pas pénalisés pour autant...



©Mairie de Frazé / I. Lavie



©Mairie de Frazé / I. Lavie

Comme à l'accoutumée, les membres et sympathisants de l'**Amicale des Anciens Elèves de Frazé** se sont retrouvés le 24 avril autour du traditionnel **méchoui**. Un rendez-vous très réussi cette année, avec une centaine de convives.

Après un copieux repas, le ciel peu clément également ce jour-là, a dissuadé les promeneurs d'effectuer une marche digestive sur les petites routes de Frazé ou les amateurs de pétanque de disputer quelques parties. C'est donc dans plus la grande simplicité que s'est achevée la journée, autour des tapis de cartes ou de conversations entre amis.

La **commémoration de la Victoire du 8 Mai 1945** s'est déroulée devant le monument aux morts, en présence des Frazéens et sous les airs de l'Harmonie de Brou.

A cette occasion, plusieurs distinctions ont été décernées. Tout d'abord, un diplôme d'honneur a été remis à Denis Mesnager en tant que porte-drapeau. Pascal Meunier et Nathalie Taranne se sont ensuite vus remettre chacun le diplôme de la médaille de vermeil, pour 30 ans de service au sein de l'entreprise Latty International.

Toutes nos félicitations aux heureux récipiendaires et merci à Maël pour la lecture du texte !



©Mairie de Frazé / I. Lavie

Agenda 2016 de Frazé : second semestre

MOIS	DATES	EVENEMENTS	ORGANISATEURS
JUILLET	samedi 2 et dimanche 3	100 km du Perche	Trait d'Union (correspondant pour Frazé)
	mercredi 13	Jeux pour tous (17h30), apéritif (19h), buffet champêtre (20h), retraite aux flambeaux (22h30), feu d'artifice (23h) et bal	Municipalité / Comité des Fêtes / Trait d'Union
SEPTEMBRE	samedi 17 et dimanche 18	Journées du Patrimoine : animations dans le village et au château	Associations de Frazé / Château / Municipalité
OCTOBRE	samedi 22 à 20h30	Loto	Amicale des Anciens Elèves
NOVEMBRE	vendredi 11	Commémoration de l'Armistice, suivie du banquet des aînés	Municipalité et CCAS
	samedi 19 à 18h30	Assemblée générale, suivie d'un repas	Trait d'Union
DECEMBRE	samedi 10 à 15h00	Noël des enfants	Comité des fêtes
	dimanche 11 à 14h00	Arbre de Noël	APEA

Les horaires sont donnés à titre indicatif. **Nous vous invitons à consulter régulièrement l'affichage devant la mairie ou le calendrier du site internet www.mairie-fraze.fr** afin de vous tenir informé des événements et modalités d'inscription pour les différents repas, etc.

➤ La fête du patrimoine : Frazé s'affiche, 8^{ème} édition !

Cette année, les Journées du Patrimoine auront lieu les **samedi 17 et dimanche 18 septembre**, sur le thème « *Patrimoine et Citoyenneté* ». Il s'agira pour nous de la 8^{ème} édition de « *Frazé s'affiche* ».

L'esprit de ces deux journées de fête sera le même qu'à l'accoutumée : ouverture du Parc du Château, animations tout au long du week-end, activités culturelles et ludiques et prestations de qualité, à la hauteur de notre remarquable village dont les Frazéens sont si fiers ! Toutes les forces vives de Frazé sont d'ores et déjà mobilisées pour assurer le succès de cette grande fête et attirer des visiteurs toujours plus nombreux.

Comme l'an dernier, pas de messe ni de concert dans l'église Notre-Dame, fermée pour raisons de sécurité pendant les travaux. La messe de Saint-Hubert se déroulera donc dans le Parc du Château, et, en cas de pluie, dans la salle des fêtes. Le samedi soir, un véritable concert pyrotechnique sera donné dès la tombée de la nuit dans le cadre enchanteur du château, avec le quatuor à cordes *2 si 2 la* et les « pyro-artistes » de *Frétigny Mendez Artifices*.

Fort de son succès de l'an passé, Monsieur Latouche, de Yèvres, doit revenir avec ses beaux percherons pour assurer des présentations de ces chevaux emblématiques et des promenades en carriole.

Des artisans seront également présents pour faire connaître leur savoir-faire dans les domaines de la sculpture, de la charpente, des vitraux et des épis de faîtage.

Enfin, plébiscités chaque année, les escrimeurs des *Lames sur Seine* reviendront à Frazé avec un nouveau spectacle très prometteur : Quasimodo !

Voici le déroulement de ces deux journées de fête, tel qu'il est prévu au moment où ce bulletin est mis sous presse :

Samedi 17 septembre

- 14h00 : Ouverture des journées du patrimoine 2016
- 15h00 : Présentation du Château par les propriétaires
- 16h00 : Spectacle d'escrime « *Quasimodo* »
- 17h30 : Présentation du Château par les propriétaires
- 20h00 : Barbecue (12 € - réservation avant le 15 septembre)
- 22h30 : Feu d'artifice en musique (quatuor à cordes)

Dimanche 18 septembre

- 09h00 : Randonnée pédestre et vélo
- 10h30 : Messe de St-Hubert avec *Les Trompes du Perche*
- 12h00 : Cochon grillé dans les communs du Château (20 € - réservation avant le 12 septembre)
- 14h30 : Présentation du Château par les propriétaires
- 15h30 : Spectacle d'escrime « *Quasimodo* »
- 16h30 : Présentation du Château par les propriétaires
- 17h30 : Spectacle d'escrime « *Quasimodo* »



©Mairie de Frazé / T. Lavie

Ce programme peut encore évoluer, les associations, propriétaires du château et élus qui forment le comité de pilotage de « Frazé s'affiche » se réunissent régulièrement pour assurer une fête de grande qualité et penser à tous les détails pratiques. Mais comme d'habitude nous vous communiquons les informations bien en amont afin que ceux qui le souhaitent puissent réserver leurs places aux repas : le nombre de convives est limité, et la priorité des inscriptions est toujours donnée aux Frazéens ! Alors réservez dès maintenant votre week-end des 17 et 18 septembre et n'hésitez pas à le faire savoir à vos amis !

Liste électorale : pensez à vous inscrire !

Vous venez de vous installer à Frazé ? Vous venez de fêter vos 18 ans ? Alors n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale. Pour effectuer cette démarche citoyenne, il vous suffit de venir en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Etat civil

Naissances : **Alexandrine MEUNIER**, le 31 décembre 2015 au Mans
Milana SAVIGNY, le 18 janvier 2016 au Coudray
Loane RENOULT, le 16 février 2016 à Châteaudun
Jules LECONTE HUET, le 30 avril 2016 au Coudray
Victor HERMAND, le 20 mai 2016 à Châteaudun



Mariage : **Christian GINER et Bruno THORRIGNAC**, le 30 avril 2016

Décès : **Mme Suzanne BERNIER**, le 06 janvier 2016 au Coudray
Mme Marie-Claire FRANQUENOUILLE, le 23 février 2016 à La Ferté-Bernard
M. Jack CHAUVAT, le 26 février 2016 au Coudray
M. Xavier HÉROIN, le 28 avril 2016 au Coudray
M. Philippe DEMONCHY, le 16 mai 2016 à Paris

Nouveau : le commerce O Bon'heure ouvert en continu en fin de semaine

Avec l'arrivée des beaux jours, notre commerce a étendu ses horaires d'ouverture :

7h30 - 19h le lundi et le mardi avec une fermeture de 14h30 à 16h30
7h30 - 14h30 le mercredi - *Fermé le mercredi après-midi et le jeudi*
8h - 20h30 du vendredi au dimanche

Informations pratiques

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

le lundi et jeudi matin de 9h à 12h
le mardi après-midi de 14h30 à 16h30
le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h
permanence des élus sur rendez-vous le samedi matin
téléphone de la mairie : 02.37.29.50.52
fax : 02.37.29.50.14
adresse mail : mairie.fraze@wanadoo.fr
site internet officiel de la commune : www.mairie-fraze.fr

En cas d'urgence, vous pouvez contacter directement :

Brigitte PISTRE, maire : 06.10.13.48.70
Fabien MASSON, 1^{er} adjoint : 06.26.63.60.03
Isabelle LAVIE, 2^{ème} adjointe : 06.20.35.38.90
Gérard TRECUL, 3^{ème} adjoint : 06.32.00.74.88
Alain GAUTHIER, 4^{ème} adjoint : 06.33.50.50.93

En cas de besoin d'intervention sur le réseau d'eau, vous pouvez appeler le 06.71.53.83.31

Le Petit Frazéen

Bulletin municipal n° 18 – juillet 2016
Responsable de la publication : Brigitte Pistre, Maire de Frazé
Rédaction : Brigitte Pistre, Isabelle Lavie, Murièle Giroux et Alain Gauthier
Illustrations : Isabelle Lavie, Parc naturel régional du Perche, SIEFM, école de Chassant
Mise en page : Isabelle Lavie, avec la participation de Philippe Lebel
Impression : Florilège Graphique
Dépôt légal à parution – n° ISSN en cours

Vous pouvez télécharger ce bulletin sur notre site internet www.mairie-fraze.fr rubrique *Municipalité* → *Bulletins municipaux*

à noter : Fête Nationale - 13 juillet 2016 à la salle des fêtes

17h30 : jeux pour tous (enfants et adultes)
19 heures : apéritif offert à tous
20 heures : buffet champêtre (pensez à vous inscrire)
22h30 : retraite aux flambeaux, feu d'artifice à l'étang et bal

